

# CLIO ICE TROPHY



## COMPLEMENT AU REGLEMENT TECHNIQUE GSERIES 2025

### **Art. 3. VÉHICULES ADMIS DANS LA CATEGORIE CLIO ICE TROPHY**

Remplacer le texte par :

*Le seul véhicule admis est la Clío R.S. Line Phase 2, conduite à gauche, véhicule élaboré à partir d'une RENAULT Clío R.S. Line réservée à une utilisation en compétition et conforme :*

- *A la fiche d'homologation de Clío R.S. Line FIA (A-5779 extensions valables en Rally 5), hors extension uniquement valable en Rally 4 et Rally 3*
- *A la fiche d'homologation FFSA Coupe de Marque pièces Rallye de Clío RS Line (012 - CdM RENAULT CLIO R.S. LINE), hors extensions « CIRCUIT » version 2021,*
- *Au Code Sportif International de la F.I.A. et ses annexes.*

*La coque de la Clío R.S. Line a été homologuée par la FIA (homologation en Variante Option). Aucune modification de la coque n'est autorisée.*

*Le poids minimum de la Clío R.S. Line Rally, Rallycross est de 1030 kg.*

*Il est autorisé de mixer les éléments entre la version Clío Rally5 et Clío RX.*

*Les listes techniques citées dans ce règlement sont disponibles sur le site de la FIA : <https://www.fia.com>*